
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 16 NOVEMBRE 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	20
De votants	23

OBJET
N° 2023-11-1

Décision modificative n° 3/2023
Budget Communal

L'an deux mille vingt trois, le seize novembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-ZANCHIN

Excusés :

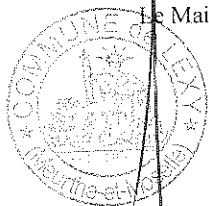
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
M.SULLI ayant donné pouvoir à M.SIBELLA
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à Mme LORIN-CRIDEL
Mme FONDEUR

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 20 novembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 6 novembre 2023.

Le Maire,



Il convient de procéder à de nouvelles opérations patrimoniales pour équilibrer les opérations sous mandats qui ont été faites les années précédentes, de corriger une mauvaise imputation d'une subvention, d'ouvrir des crédits sur une opération déjà faite mais pour pas pénaliser les opérations à venir sur ce compte (RD618).

Il convient enfin d'ajuster les crédits pour les investissements directs en vue des restes à réaliser et des engagements.

Par sécurité, il convient également d'ajuster en fonctionnement le chapitre 012 salaires et charges sociales.

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'ajuster les crédits du budget communal comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20231116-2023_11_1-0

Article – Chap.	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	<u>Section d'investissement (opérations d'ordre - 041)</u>				
R - 458201	Part commune Marché giratoire et bretelles RN 52				135 942,49
D - 204413	Subvention d'équipement Lexy		135 942,49		
R - 458202	Part commune Sécurisation entrée des Maragolles				342 026,93
D - 204413	Subvention d'équipement Lexy		342 026,93		
R - 458203	Part commune Réseau AEP rue des écoles				2 160,00
D - 204413	Subvention d'équipement Lexy		2 160,00		
R - 238	Avances versées sur commandes immos				36 703,31
D - 2315	Immobilisations en cours – Installation, matériel et outillage technique		36 703,31		
D - 1322	Subvention région non amortissable		6 000,00		
R - 1312	Subvention région amortissable				6 000,00
	<u>Section d'investissement</u>				
D- 2313	Immobilisations en cours - Constructions	32 000,00			
D- 2031	Etudes		2 000,00		
D- 2183	Matériel informatique et de télécom		10 000,00		
D- 2152	Matériel de voirie		10 000,00		
D- 2188	Matériel divers		10 000,00		
	<u>Section de fonctionnement</u>				
R-7788	Produits exceptionnels divers				15 000,00
D-64111	Rémunération principale titulaires		15 000,00		
	Total	32 000,00	569 832,73		537 832,73

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Gerard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20231116-2023_11_1-0